



I.A.D.E.S.
Institution d'Aide au Développement
Economique et Social



RAPPORT FINAL SUR LA GESTION INTEGREE DE LA FERTILITE DES SOLS A ABLAME (CANTON D'ANDO)

PROJET DE L'ONG IADES



Table des matières

INTRODUCTION	3
1- Appui à l'acquisition des intrants	4
2- Pluviométrie et incidence	4
3-Activités réalisées et les résultats obtenus	4
3.1. Prise de contact avec les autorités du village.....	4
3.2. Sensibilisation.....	5
3.3. Diagnostic participatif rapide	5
3.4. Organisation du groupe.....	7
3.5. Activités de mise en place de la parcelle.....	7
3.6. Conduite des activités	10
3.6. 1-Entretiens :	10
3.7. fabrication du compost:.....	7
3.6. 2-Observation	12
4-Activités de supervision	18
5- Perspectives :	18
6-DIFFICULTES	18
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

La fertilité des sols dans un milieu donné est la capacité de production végétale.

Cette capacité se traduit par les rendements les plus élevés. Ainsi ,gérer la fertilité des sols, c'est mettre en place des systèmes de cultures qui conservent plus longtemps la fertilité des sols en combinant l'utilisation judicieuse des engrais minéraux et organiques ,accompagnée de l'emploi des amendements locaux afin d'améliorer la santé des sols et accroître l'efficacité des engrais. C'est aussi utiliser des techniques pour protéger ses sols des phénomènes qui entraînent leur appauvrissement. C'est dans cet ordre d'idée que l'ONG IADES a aidé les producteurs d'ABLAME.

Pour éviter ce problème d'appauvrissement des sols, le projet APPUI AU DEVELOPPEMENT COOPERATIF, (l'ONG IADES) a pris l'initiative de financer la population d'ABLAME sur la pratique de la gestion intégrée de la fertilité des sols. Afin de réaliser ses activités, l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT/AVE) a été sollicité pour la mise en place d'un champ école d'apprentissage (CEA) dans la préfecture de l'Avé, précisément dans le village d'ABLAME (canton d'ANDO). L'objectif de l'apprentissage envisagé ici est d'outiller les producteurs agricoles aux bonnes pratiques de la gestion durable des terres en vue d'une meilleur productivité des exploitations agricoles dans la vision d'une agriculture durable et aussi la fabrication du compost pour réduire la dose de l'engrais chimique à apporter au champ. Nous avons décidé en commun accord avec la population pour mettre en place un CEA maïs et soja dont deux parcelles témoin (1250m²), une parcelle paysanne (625m²) pour le maïs afin d'apprécier l'association du compost et de l'engrais chimique sur le rendement du maïs et une parcelle soja (625m²).

Le présent rapport d'activités ressort essentiellement:

- Organisation des séances de sensibilisation et la prise de contact avec les autorités locales
- Résultats du diagnostic participatif rapide
- Organisation du groupe
- La mise en place et la conduite du CEA
- La fabrication du compost
- Evaluations agro économiques du CEA et des PPS
- La coordination des activités

1- Appui à l'acquisition des intrants

Tableau1 : Intrants acquis et utilisés

Intrants	Quantité acquises	Quantité utilisée	Fournisseurs
Semences de maïs (Kg)	10 kg	10kg	ICAT /semenciers
EMACOT	20 SACHETS	20 SACHETS	PHYTO PHARMACIE
UREE	1 SAC	1 SAC	CAGIA/KEVE
NPK15 15	1 sac	1sac	CAGIA/KEVE
compost	12 sacs	12 sacs	ONG AGIDE
Semences de soja	05kg	05kg	ICAT/semenciers
MYCOTRI	1 BOITE	1 BOITE	PHYTO PHARMACIE

2- Pluviométrie et incidence

Au cours de cette deuxième saison de la campagne agricole 2022, les pluies se sont installées normalement. En effet, après la petite saison sèche (mi-juillet à mi-aout), les précipitations ont repris à partir du mi-aout.

La mise en place effective des cultures n'a commencé que vers fin août. En générale, malgré l'irrégularité et la mauvaise répartition des pluies dans l'Avé, les cultures se sont bien portées jusqu'à fin novembre avec un bon développement végétatif des cultures.

3-Activités réalisées et les résultats obtenus

3.1. Prise de contact avec les autorités du village

Dans le cadre de la mise en place du CEA à Ablamé, une délégation de l'agence ICAT Avé conduite par le chef d'agence, s'était déplacée vers les autorités locales le 28 aout 2022.

L'objectif de cette rencontre était d'informer le chef du village sur les objectifs et les activités à mener ainsi que la population cible du projet d'installation du CEA. Cette mission a été facilitée par l'animateur de l'ONG IADES.

3.2. Sensibilisation

En vue d'atteindre les objectifs escomptés par le projet, cinq réunions ont été organisées dans cinq villages. Ces réunions ont vu la participation de soixante-trois producteurs de cinq coopératives. L'objectif de ces réunions était de sensibiliser les membres des coopératives sur la gestion durable des sols, les activités à mener et de choisir la meilleure (motivation des SCOOPS) coopérative qui pilotera le CEA. Au cours de ces réunions plusieurs sujets ont fait l'objet :

- Présentation de la mission de l'ONG et le but du projet
- anomalies climatiques et ces conséquences
- Faible rendement et la pauvreté des sols
- Causes de la dégradation des sols
- Les principes et les objectifs d'un CEA

Au cours de ces réunions, la SCOOPS FRATERNITE a été retenue pour abriter le CEA.

L'approche proposée à leurs problèmes était de repenser à une nouvelle utilisation des terres, l'utilisation du compost, de faire le reboisement du Leucena et de penser à l'insertion de plantes fertilisantes dans leurs systèmes de production. Ainsi le projet est venu à point nommé afin d'outiller les producteurs agricoles à l'utilisation du compost, de réduire le taux d'utilisation de l'engrais chimique et d'apprendre aussi à la production du soja (plante fertilisante) pour une gestion durable des terres. Ce qui permettra une meilleure productivité des exploitations agricoles dans la vision d'une agriculture durable et génératrice de revenus.

La réunion à ABLAME a vu la participation de 23 personnes dont 5 femmes, engagés à répliquer les techniques du CEA sur leurs Parcelles Production Suivies (PPS)

3.3. Diagnostic Participatif Rapide (DPR)

L'organisation et la réussite d'un champ école d'apprentissage nécessitent un ensemble de dispositions dont le diagnostic participatif.

Un Diagnostic Participatif Rapide (DPR) est une approche qui cherche, en collaboration avec les agriculteurs, à analyser leurs systèmes de production en vue d'en identifier les forces, les faiblesses, les potentialités et les contraintes pour générer un plan d'actions visant à améliorer les performances des systèmes de production. C'est ainsi qu'un DPR a été organisé le 02 septembre 2022 à Ablame. Plusieurs thèmes ont été débattus :

- **définition, objectif et avantages du DPR**

- Profil historique du village : L'objectif était de connaître les événements historiques importants qui ont eu un impact sur la vie du village. Beaucoup d'évènements ont été cités mais les villageois ignorent les périodes de ces événements
 - Carte du village : L'objectif de cette carte est de mettre en évidence les services et ressources disponibles (champs, bas-fonds, infrastructures, forêts, etc) dans le village. Elle a été d'abord réalisée au sol puis relevée sur le papier avec la participation des villageois
 - Répertoire des moyens de subsistance : L'exercice consistait pour la communauté de lister et hiérarchiser les domaines d'activités qui les occupent et qui constituent leurs principaux moyens de subsistance
 - Matrice des problèmes et solutions :
- Identification et priorités des problèmes à résoudre : Il est nécessaire pour la communauté d'identifier, analyser et classer les problèmes perçus dans le cadre de leurs activités agricole.
 - Identification et classement des solutions : Une fois les problèmes principaux identifiés, il convient de commencer la recherche de solutions.
- Le problème le plus frappant était le faible rendement agricole dû à la pauvreté des sols et la variabilité climatique.
- Programme d'activités : Elle a permis de planifier, dans le temps, les différentes activités qui seront menées installées en vue de tester les solutions retenues.



APPUI AU DIANOSTIC PARTICIPATIF RAPIDE

3.4. Organisation du groupe

Après le diagnostic participatif, une séance d'organisation du groupe a été tenue pour élire les membres de gestion du CEA .Un comité de gestion du groupe de trois (3) membres (président, secrétaire, trésorier) a été mis en place. Un règlement intérieur et un plan d'action a été élaboré.

Tableaux : liste des membres du comité de gestion

N	NOM ET PRENOM	SEXE	POSTE
1	KANAWA BATAKPAM	M	Président
2	TOKOGNI EMMANUEL	M	secrétaire
3	AWOUSSA AKOUVI	F	trésorier

3.5. Activités de mise en place de la parcelle

- Choix et délimitation de la parcelle :

Au cours de la réunion d'organisation, les critères de choix de la parcelle CEA ont été discutés : disponibilité de la superficie demandée, facilité d'accès au champ, proximité du

champ du village, champs en bordure d'un chemin fréquemment emprunté. Plusieurs parcelles ont fait l'objet de visite ce jour et une a été retenue en fonction des critères mentionnés ci-dessus. C'est ainsi qu'une superficie de 5000 m² a été délimitée.

Une deuxième délimitation en sous parcelle a eu lieu lendemain. En effet, quatre sous parcelles ont été délimitées :

- P1 : parcelle d'apprentissage : maïs+ itinéraire technique avec apport de l'engrais chimique (625 m²)
- P2 : parcelle d'apprentissage : Maïs+ itinéraire technique avec apport du compost et de l'engrais chimique (625m²)
- P3 Parcelle paysanne(PP) : Maïs pratique endogène des producteurs
- P4 : Parcelle d'apprentissage (PA) : soja en pur culture

➤ Préparation du sol :

Après le choix de la parcelle, sa délimitation, une séance de défrichage a eu lieu le 05 septembre 2022, la mise au propre la parcelle et du planage le 07 septembre 2022. La mobilisation a été forte autour de cette activité, 18 personnes dont 6 femmes et 12 hommes.



DELIMITATION DES PARCELLES SUIVIE DE LA PREPARATION DU SOL

➤ Le semis :

Le semis du maïs a eu lieu le 8 septembre 2022. Un semis manuel à raison de deux graines de maïs par poquet avec un schéma cultural de 80cm X 40 cm pour le maïs de variété ikéné qui a été observé sur trois parcelles avec la participation de 19 personnes dont 7 femmes et 12 hommes. Le semis du soja de variété TGX 1910-14F a eu lieu le 12 septembre 2022 avec un schéma cultural de 50cm fois 20 cm sur une parcelle de 625m² en raison de deux graines par poquet. Le semis du soja a vu la participation de 13 personnes dont 5 femmes et 8 hommes. On note aussi la présence des personnels de l'ONG IADES, trois personnels de l'ICAT dont le CAG, deux CTGEA et aussi la participation de quatre coopératives à ces différentes séances de semis.



SEMI DU MAIIS



PREMIERE SARCLAGE

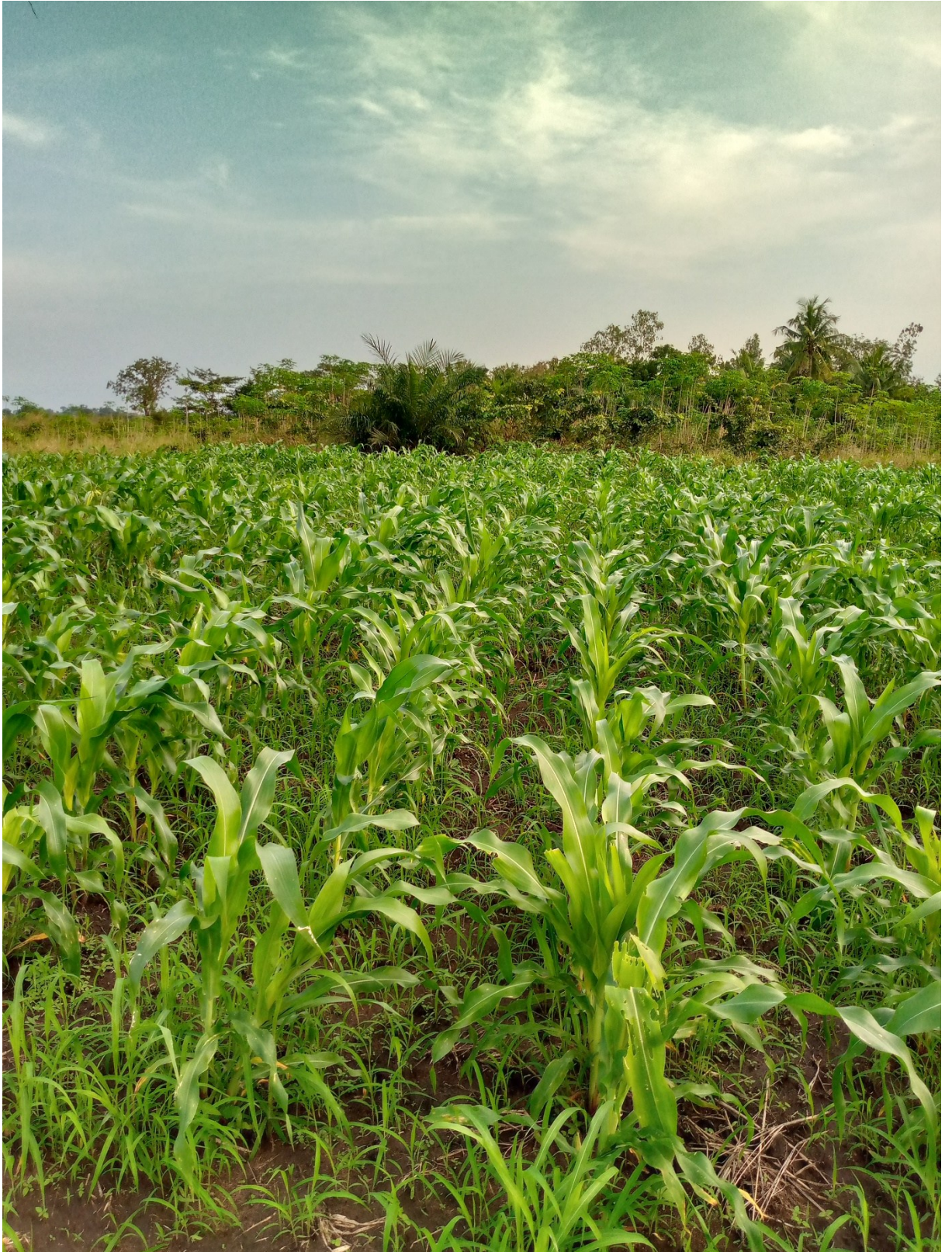
Application de l'engrais et du compost

3.6. Conduite des activités

3.6. 1-Entretiens :

Il a pour but de coordonner l'ensemble des travaux du champ ayant pour objet les soins apportés au nettoyage. Les travaux d'entretien ont comporté deux sarclages.

- Sarclage et apport d'engrais (NPK 15 15) : 14 jours après le semis (22 septembre 2022), le premier sarclage a été fait sur les quatre parcelles d'apprentissage (trois parcelles maïs et une parcelle soja). Il a été suivi de l'apport d'engrais chimique et du compost sur deux parcelles d'apprentissage maïs avec la participation de 20 personnes dont 6 femmes et 9 hommes, trois personnels de l'ICAT et deux de l'ONG IADES.
- Deuxième sarclage et apport d'engrais (urée) : le deuxième sarclage a eu lieu le 20 octobre 2022 sur toutes les parcelles, suivi de l'apport d'urée sur deux parcelles d'apprentissage maïs. Il a été observé une participation de 16 personnes dont 5 femmes et 10 hommes et un personnel de l'ICAT.



STADE VEGETATIF

3.6. 2-Observation

Après le semis plusieurs visites d'observations ont été effectuées :

- 12 septembre 2022 : observation de la levée. Taux de germination élevé du maïs.
- 15 septembre 2022 : observation de la levée du soja
- 29 septembre 2022 : observation de l'évolution des plants.
- 06 octobre : constat de la présence de la chenille. Aucune attaque.
- 13 octobre : constat de l'entretien des cultures suivies des recommandations.
- 31 octobre : constat de la présence des chenilles, suivie des recommandations.
- 10 novembre : observation de l'étape d'épiaison des plants.
- 15 novembre : pose des carrés de rendement.
- 30 novembre : observation de la maturité des cultures.

3.6. 3-Appui à l'installation des CEA

Le CEA a vu la participation de 15 producteurs, 4 coopératives représentées par leurs membres.

Tableau 17 : Situation globale des CEA et évaluation agronomique

Culture principale du CEA	Nombre de CEA			Nombre de Producteurs Touchés			EVALUATION AGRONOMIQUE				
	Prévu	Réal.	Tx réal. (%)	H	F	T	Sup. (ha)	Rdt moyen de PA ENGRAIS CHIMIQUE (kg/ha) (A)	Rdt Moyen de PA COMPOSTE PLU ENGRAIS CHIMIQUE (B)	Rdt moyen Témoin (kg/ha) (C)	TAUX D'ACCROISSEMENT DE Rdmt(%)
soja	1	1	100				0,0625			700	
maïs	1	1	100				0,125	3200	2600	1400	

Après le labour de 5000 m² seule une superficie de 2500 m² a été emblavée pour l'expérimentation soit 1875 m² pour le maïs et 625m² pour le soja. La parcelle du maïs plus apport de l'engrais chimique a un rendement de (3200 kg/ha), la parcelle du maïs plus apport du compost et de l'engrais chimique a un rendement de (2600 kg/h) et la parcelle paysanne du maïs a un rendement moyen de (1400kg/h).Le soja a un rendement moyen de (700 kg/h). La parcelle appliquée avec de l'engrais chimique est légèrement supérieur à celui de la parcelle appliquée avec de l'engrais chimique et du compost alors que du côté de la parcelle témoin nous avons enregistré un faible rendement. En effet nous pouvons dire que le maïs appliqué avec du compost et de l'engrais aussi économique et rentable

Tableau 19 Evaluation économique synthèse des paquets technologiques développés sur les parcelles PA ou PD et des options paysannes (témoin)

cultures	PA AVEC L'ENGRAIS CHIMIQUE(FCFA)			PA AVEC LE COMPOST ET DE L'ENGRAIS CHIMIQUE (FCFA)			PARCELLE TEMOIN (FCFA)		
	CHARGE MOYENNES	Produits Moyennes	Résultats moyens	Charge moyennes	Produit moyen	Résultats moyennes	Charges moyennes	Produits moyennes	Résultats moyennes
maïs	281500	640000	358500	300000	520000	220000	232000	280000	48000
soja							126000	210000	64000

Toutes les deux options (PA avec l'engrais chimique et PA avec le compost) ont une rentabilité économique satisfaisante par rapport à la parcelle témoin. L'utilisation du compost plus l'engrais chimique permet aux paysans de mieux économiser au niveau de leur compte d'exploitation et aussi d'avoir une bonne rentabilité.

3.6. 4-Appui à l'installation et conduite des PPS

Les activités d'appuis à l'installation des PPS ce sont focalisées plus sur les membres des groupes de contacts (les SCOOPS invités). Pour faciliter les activités, les membres délégués des coopératives, participant du CEA ont été formé et choisi comme les formateur endogène. Ils ont pour tâche de restituer les différents modules et enseignement passé sur le CEA aux membres de leurs coopératives et d'appuyer ces membres à installer et conduire les PPS. Ils sont parfois assistés par le technicien de l'ICAT. C'est ainsi que certains membres des coopératives Unité de batoumé, LA GLOIREDE DIEU de AGBADZANAKE, NOVIGNO de BADZA, LA MOISSON de BETENVE et certains producteurs individuels ont bénéficié de notre appui dans l'installation de leur PPS (parcelle de production suivie). Il faut noter que cet appui a été faciliter grâce à l'appui des FE (formateur endogènes, les délégués des membres coopératif participant directement au CEA).

Les principales activités menées sont : tournées de sensibilisations productrices, appui à la mise en place et conduite des cultures, fabrication du compost.

3.7 : FABRICATION DU COMPOST

Pour fabriquer le compost à base de mycotrie ,nous devons utilisée des feuilles mortes(paille),les crottes d'animaux ,cendre, l'eau, mycotrie , branches de palmes ,arrosoirs ,bassines, coupe-coupe ,leucena ,les pailles de riz, les fientes et fourches. C'est dans cet ordre d'idée que les personnels de l'ICAT Avé ont appris aux producteurs du village d'ABLAME la fabrication du compost et le retournement des éléments constitutifs après chaque trois jours jusqu'à leur décomposition . On note une faible participation des producteurs.



FABRICATION DU COMPOST DANS LA FOSSE



SOJA	25	12	48%	4,5	8	4	12	Bonne maitrise du schéma culturale
MAÏS	50	48	95%	11, 5	27	6	33	Bonne répliation des techniques apprises

 **Evaluation agronomique**

Tableau 22 : Synthèse de l'évaluation agronomique des PPS

Cultures	Sup.ha)	Rendement (kg/ha)			Rendement moyen de la zone (Données DSID)	Proportion de l'écart
		Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)		
MAÏS	11.5	2600	2000	80	1000	
SOJA	4,5	1300	900	65	600	

Le rendement du maïs appliqué avec du compost et de l'engrais chimique (2000kg/ha) des parcelles de production suivis (PPS) est nettement supérieur au rendement du maïs sans fertilisation (1300 kg/ha) de la zone (préfecture d'Avé).

Les paquets technologiques ont été en parti répliqué sur les PPS

Tableau 23 : évaluation économique des PPS

CULTURES	VALEURS MOYENNES PPS AVEC COMPOST ET ENGRAIS CHIMIQUE (1 ha) en F CFA			VALEURS MOYENNES DE LA ZONE SANS AUCUNE DES DEUX (1ha en F CFA)			TAUX D'ACCROISSEMENT DU RESULTAT
	CHARGES	PRODUITS	RESULTATS	CHARGES	PRODUITS	RESULTATS	
MAÏS	227500	400000	172500	155500	200000	44500	
SOJA	155500	270000	114500	155500	180000	24500	

4-Activités de supervision

Dans le cadre des activités IADES, le Chef d'agence a effectué des tournés de suivi et d'appui sur le site. Au total, le CAG a effectué 5 visites d'appui au CTGEA de la zone.

Il est à noter que ces missions d'appui ont permis de s'assurer du déroulement effectif des travaux sur le terrain et de corriger les imperfections constatées.

5- Perspectives :

Vu l'importance du projet et la nécessité d'amélioration des revenus des producteurs à travers l'amélioration de la fertilité des sols et les rendements du soja, il serait souhaitable que le projet IADES élargisse son projet aux autres villages environnant les années avenir , de fournir un tracteur au producteurs de la préfecture de l'Avé pour qu'ils puissent emblavé de grandes superficie et d'appuyer les CTGEA afin de faciliter le suivi des PPS à la campagne prochaine.

6-DIFFICULTES

Nous notons la faible mobilisation du groupe dans l'exécution des différentes activités et la démission de certains membres à la réalisation des activités CEA et aussi les anomalies climatiques.

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités du CEA a pris fin en décembre 2022 et le compostage en janvier 2023. Cette activité a touché plus de 60 producteurs. En général, la participation des producteurs autour des différentes activités n'a pas été très bonne. La réalisation de la fabrication du compost a été apprécié par les producteurs ayant assisté à la formation .En retour ils ont réappliqué sur leur parcelles avec l'appui des personnels de l'ICAT.

Dans l'ensemble, les résultats agro économique sont satisfaisants. Le rendement des bénéficiaires est passé de 1000 kg/ha à 2000kg/ha avec un revenu qui passe de 200000 FCFA à 400 000 FCFA par hectare pour le maïs et de180000fcfa à 270 000 FCFA pour le soja. Ce projet a permis aux producteurs de maitriser le schéma cultural du maïs, la fabrication du compost, l'utilisation du compost, également de promouvoir la culture du soja à ABLAME et dans les localités des autres Coopératives, ce qui permet de faire la rotation culturale afin de conserver la fertilité durable des sols.

ANNEXES

Annexe1: résultats du diagnostic participatif

Répertoire des moyens de **subsistance**

activité	rendement	quantité autoconsommation	commercialisation
Production du maïs	Faible rendement	faible	Presque inexistante
Production du manioc	Faible rendement	faible	Difficulté des ventes
élevage	Faible rendement	faible	Presque inexistante
igname	Faible rendement		Presque inexistante

haricot	Faible rendement		Presque inexistante
---------	------------------	--	---------------------

PROGRAMME D'ACTIVITE

Problème à résoudre	Solution à tester	Outils de vulgarisation à utiliser	Moyens	Période	Responsable
Pauvreté des sols	Amender les sols avec la fumure organique	CEA	Semences, compost, engrais,	Aout à décembre	ICAT/IADES
Faible rendement agricole	Amélioration des rendements	CEA	Semences, compost, engrais	Aout à décembre	ICAT/IADES
Irrégularité des pluies	Semis précoces, semences précoces et certifiées		Bien suivre la pluviométrie		IADES
manque de main d'œuvre	Se mettre en coopérative	STATUTS et Règlement intérieure			ICAT

Matrice des problèmes et solutions

Problèmes	causes	Solutions habituelles	Solutions possibles
Pauvreté des sols	Pression sur le sol, les feux de brousse	jachère	Utilisation d'engrais des plantes

			fertilitaire (soja, niébé, arachide), utilisation des engrais organiques (compost)
Faible rendement agricole	Irrégularité des pluies et la pauvreté des sols		Semis précoces avec semences certifiées
Irrégularité des pluies			Utilisation des variétés précoces
manque de main d'œuvre			Faire des cultures intensives, organisation en coopérative pour les activités champêtre
Attaque du maïs	Chenilles légionnaires, les termites	Traitement phytosanitaire avec tous insecticides	Traitement avec insecticides homologués (emacot,), insecticides biologiques (poudre de neem)
Dévastation des champs	bœufs		Collaborer avec les bouviers, ne pas cultiver dans les couloirs de transhumance

Annexe2 : Liste des participants aux sensibilisations

N	Nom	prénom	sexe	village	SCOOPS	contact
1	KANAWA	BATAKPAM	M	ABLAME	FRATERNITE	97 56 79 22
2	TOGLE	KOMLAN	M	ABLAME	FRATERNITE	
3	DZEGBA	AKOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	99 02 08 14
4	VOMEWOR	KOKOU FAUSTIN	M	ABLAME	FRATERNITE	99 48 23 24
5	NOTSO	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
6	AMESSIGA	ABLA	F	ABLAME	FRATERNITE	97 28 72 87
7	TOKOGNI	YAO EMMANUEL	M	ABLAME	FRATERNIKTE	97 39 29 44
8	WOTODZO	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
9	AMOUSSA	AKOUVI	F	ABLAME	FRATERNITE	
10	VOMEVOR	OBED	M	ABLAME	FRATERNITE	
11	NEGBLE	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	
12	TOGLE	YAO	M	ABLAME	FRATERNITE	
13	NEGBLE	KOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	96 61 28 84
14	EFLE	ATCHITO	M	ABLAME	FRATERNITE	
15	DOGBOEVI	YAWA	F	ABLAME	FRATERNITE	99 19 32 64
16	IKENOU	ATSU	M	ABLAME	FRATERNITE	
17	BOY	DZODJI	F	ABLAME	FRATERNITE	
18	TOGLE	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	
19	AWOUSSA	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	
20	ZEMEGBA	AWOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
21	VOSSAH	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
22	WOTODZO	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	97 28 72 87
23	AGBODZAN	KOUDJO	M	BATOUME	UNITE	
24	SOGBO	SENA	M	BATOUME	UNITE	
25	ALOKPO	VIVIANE	F	BATOUME	UNITE	

26	APEDO	AFI ELISABETH	F	BATOUME	UNITE	
27	AGBODZAN	AKPENE	F	BATOUME	UNITE	
28	EGAH	YAWO	M	BATOUME	UNITE	
29	AKOTA	KOAMI	M	BATOUME	UNITE	
30	APALO	KOMLAN	M	BATOUME	UNITE	
31	NAMA	JEANNE	F	BETENVE	MOISSON	
32	SOGBO	KOMI	M	BETENVE	MOISSON	
33	TONGBO	SET	M	BETENVE	MOISSON	
34	APOGBA	WILLIAMS	M	BETENVE	MOISSON	
35	AKPOLA	NAOMI	F	BETENVE	MOISSON	
36	AGBODZAN	KOAMI	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	
37	APALO	FRANCIS	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	
38	GALEH	KOSSI	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	
39	ATSAN	ABLAM	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	
40	MOUZOU	IDAMA	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	99 65 30 63
41	FIAVE	RICHARD	M	KOKLOVIKOPE		
42	FIAVE	MARIE	F	KOKLOVIKOPE		
43	KPOMEGBE	CLARISSE	F	KOKLOVIKOPE		
44	YOVO	KOSSI	M	KOKLOVIKOPE		
45	ATALI	AFIWA	F	KOKLOVIKOPE		
46	GBOYI	AKOU	F	ABLAME	LA GRACE	
47	VOMEWOR	KOSSI	M	ABLAME	LA GRACE	
48	LATOU	HERVE	M	ABLAME	LA GRACE	
49	ADJOYI	AKOU	F	ABLAME	LA GRACE	
50	NUKPE	GREGROIRE	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	
51	ETCHONOU	KOFI	M	BATOUME		70 22 02 25
52	AYIVI	BERTRAND	M	BATOUME		
53	GALLEY	KOSSIWA	F	ABLAME		97 57 76 71
54	LEKETE	YAO SET	M	ABLAME		79 88 37 86

Annexe3 : Liste des producteurs PPS maïs & soja

N	Nom	prénom	sexe	village	SCOOPS	SUPERFICIE	contact
1	KANAWA	BATAKPAM	M	ABLAME	FRATERNITE	0,50	97 56 79 22
2	TOGLE	KOMLAN	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
3	DZEGBA	AKOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	99 02 08 14
4	VOMEWOR	KOKOU FAUSTIN	M	ABLAME	FRATERNITE	0,50	99 48 23 24
5	NOTSO	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
6	AMESSIGA	ABLA	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	97 28 72 87
7	TOKOGNI	YAO EMMANUEL	M	ABLAME	FRATERNIKTE	0,25	97 39 29 44
8	WOTODZO	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
9	AMOUSSA	AKOUVI	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
10	VOMEVOR	OBED	M	ABLAME	FRATERNITE	0,50	
11	NEGBLE	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
12	TOGLE	YAO	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
13	NEGBLE	KOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	96 61 28 84
14	EFLE	ATCHITO	M	ABLAME	FRATERNITE	0,50	
15	DOGBOEVI	YAWA	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	99 19 32 64

16	IKENOU	ATSU	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	98 38 44 75
17	BOY	DZODJI	F	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
18	TOGLE	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
19	AWOUSSA	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
20	ZEMEGBA	AWOU	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
21	VOSSAH	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	
22	WOTODZO	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	0,25	97 28 72 87
23	AGBODZAN	KOUDJO	M	BATOUME	UNITE	0,25	
24	SOGBO	SENA	M	BATOUME	UNITE	0,25	
25	ALOKPO	VIVIANE	F	BATOUME	UNITE	0,25	
26	APEDO	AFI ELISABETH	F	BATOUME	UNITE	0,25	
27	AGBODZAN	AKPENE	F	BATOUME	UNITE	0,25	
28	EGAH	YAWO	M	BATOUME	UNITE	0,25	
29	AKOTA	KOAMI	M	BATOUME	UNITE	0,25	
30	APALO	KOMLAN	M	BATOUME	UNITE	0,25	
31	NAMA	JEANNE	F	BETENVE	MOISSON	0,25	
32	SOGBO	KOMI	M	BETENVE	MOISSON	0,25	99 99 41 64
33	TONGBO	SET	M	BETENVE	MOISSON	0,25	
34	APOGBA	WILLIAMS	M	BETENVE	MOISSON	0,25	
35	AKPOLA	NAOMI	F	BETENVE	MOISSON	0,25	
36	AGBODZAN	KOAMI	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	
37	APALO	FRANCIS	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	
38	GALEH	KOSSI	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	
39	ATSAN	ABLAM	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	
40	MOUZOU	IDAMA	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	99 65 30 63
41	FIAVE	RICHARD	M	KOKLOVIKOPE		0,25	
42	FIAVE	MARIE	F	KOKLOVIKOPE		0,25	
43	KPOMEGBE	CLARISSE	F	KOKLOVIKOPE		0,25	
44	YOVO	KOSSI	M	KOKLOVIKOPE		0,25	
45	ATALI	AFIWA	F	KOKLOVIKOPE		0,25	
46	GBOYI	AKOU	F	ABLAME	LA GRACE	0,25	
47	VOMEWOR	KOSSI	M	ABLAME	LA GRACE	0,25	
48	LATOU	HERVE	M	ABLAME	LA GRACE	0,25	
49	ADJOYI	AKOU	F	ABLAME	LA GRACE	0,25	
50	NUKPE	GREGROIRE	M	BATOUME	GLOIRE DE DIEU	0,25	97 57 76 71
51	GALLEY	AKOSSIWA	F	ABLAME		0,25	
52	LEKETE	YAO SET	M	ABLAME		0,25	
53	VOSSA	MANA	F	ABNLAME		0,25	
54	AKABANOU	AFI	F	ANYRON		0,25	97 49 59 38
55	AGBENOYEVI	ABLA	F	ANDO		0,25	
56	ADAM	ABOBAKAR	M	BATOUME		0,25	90 74 42 38
57	AGBAGA	EDJO	M	KPENUI		0,25	98 42 62 38
58	BAGNANGUE	KOKOU	M	KPENUI		0,25	97 92 68 38
59	DOGBE	AKU	F	ABLAVE		0,25	
60	HOUMALI	KOFFI	M	ABLAVE		0,25	98 51 58 16

Annexe4 : Liste des producteurs du CEA

N	Nom	prénom	sexe	village	SCOOPS	contact
1	KANAWA	BATAKPAM	M	ABLAME	FRATERNITE	97 56 79 22

2	DZEGBA	AKOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	99 02 08 14
3	TOGLE	KOMLAN	M	ABLAME	FRATERNITE	
4	VOMEWOR	KOKOU FOSTIN	M	ABLAME	FRATERNITE	
5	NOTSU	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
6	AMESSIGA	ABLA	F	ABLAME	FRATERNITE	
7	TOKOGNI	YAO EMMANUEL	M	ABLAME	FRATERNITE	97 39 29 24
8	WOTODZO	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	99 96 29 90
9	AWOUSSA	AKOUIVI	F	ABLAME	FRATERNITE	
10	NEGBLE	AKOSSIWA	F	ABLAME	FRATERNITE	96 61 28 84
11	DEGBOEVI	YAWA	F	ABLAME	FRATERNITE	99 19 32 64
12	EFLE	ATCHITO	M	ABLAME	FRATERNITE	
13	IKENOU	ATSU	M	ABLAME	FRATERNITE	
14	BOY	DZODJI	F	ABLAME	FRATERNITE	
15	WOTODZO	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	97 28 72 87
16	NEGBLE	KOMI	M	ABLAME	FRATERNITE	
17	TOGLE	YAO	M	ABLAME	FRATERNITE	
18	TOGLE	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	
19	AWOUSSA	KOUDZO	M	ABLAME	FRATERNITE	
20	ZEMEGBA	AWOU	M	ABLAMEI	FRATERNITE	
21	VOSSAH	KOKOU	M	ABLAME	FRATERNITE	
22	KANAWA	EMA	F	ABLAME	FRATENITE	
23	EDRAN		M	BATOUME	FRATERNITE	



RECOLTE



MAIIS RECOLTE



SOJA RECOLTE



POSE DU CARRE DE RENDEMENT

